

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté du 19 juillet 2001 agréant pour cinq ans l'antenne médicale de lutte contre le dopage du centre hospitalier régional universitaire de Lille

NOR : MJSK0170064A

La ministre de la jeunesse et des sports et le ministre délégué à la santé,

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 3613-1, L. 3622-4 et L. 3634-1 ;

Vu le décret n° 2000-378 du 28 avril 2000 concernant les conditions d'agrément et de fonctionnement des antennes médicales de lutte contre le dopage ;

Vu l'avis du 13 juin 2001 du directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation du Nord - Pas-de-Calais,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Est agréé comme antenne médicale de lutte contre le dopage, pour une durée de cinq ans, le service d'addictologie du centre hospitalier régional universitaire de Lille.

Art. 2. – Le responsable de cette antenne médicale de lutte contre le dopage est le professeur Philippe Jean Parquet.

Art. 3. – Le directeur des sports et le directeur de l'hospitalisation et de l'organisation des soins sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 juillet 2001.

La ministre de la jeunesse et des sports,
MARIE-GEORGE BUFFET

Le ministre délégué à la santé,
BERNARD KOUCHNER

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Décret du 25 juillet 2001 portant renouvellement des fonctions d'un membre de la Cour de discipline budgétaire et financière

NOR : ECOB0110045D

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre, du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et de la garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu la Constitution, et notamment son article 13 ;

Vu le code des juridictions financières instituant une Cour de discipline budgétaire et financière, et notamment son article L. 311-3 ;

Vu le décret du 29 août 1996 portant nomination à la Cour de discipline budgétaire et financière ;

Le conseil des ministres entendu,

Décète :

Art. 1^{er}. – Les fonctions de M. Georges Capdeboscq, conseiller maître à la Cour des comptes, membre de la Cour de discipline budgétaire et financière, sont renouvelées pour une durée maximum de cinq ans.

Art. 2. – Le Premier ministre, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, la garde des sceaux, ministre de la justice, et la secrétaire d'Etat au budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 juillet 2001.

JACQUES CHIRAC

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
LIONEL JOSPIN

*Le ministre de l'économie,
des finances et de l'industrie,*
LAURENT FABIUS

La garde des sceaux, ministre de la justice,
MARYLISE LEBRANCHU

La secrétaire d'Etat au budget,
FLORENCE PARLY

Décret du 25 juillet 2001 portant nomination d'un membre de la Cour de discipline budgétaire et financière

NOR : ECOB0110046D

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre, du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et de la garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu la Constitution, et notamment son article 13 ;

Vu le code des juridictions financières instituant une Cour de discipline budgétaire et financière, et notamment son article L. 311-3 ;

Le conseil des ministres entendu,

Décète :

Art. 1^{er}. – M. Jean Massot, conseiller d'Etat, est nommé membre de la Cour de discipline budgétaire et financière, en remplacement de M. Olivier Fouquet, nommé président de la section des finances du Conseil d'Etat.

Art. 2. – Le Premier ministre, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, la garde des sceaux, ministre de la justice, et la secrétaire d'Etat au budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 juillet 2001.

JACQUES CHIRAC

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
LIONEL JOSPIN

*Le ministre de l'économie,
des finances et de l'industrie,*
LAURENT FABIUS

La garde des sceaux, ministre de la justice,
MARYLISE LEBRANCHU

La secrétaire d'Etat au budget,
FLORENCE PARLY